



REGIE PERSONNALISEE DE L'ECOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération transmise au représentant de l'État
et publicité assurée sur le site de l'Ecole Du Breuil.

EDB-2025-29

Délibération du Conseil d'Administration de l'École Du Breuil
Séance du 14 novembre 2025

Objet : Etude des serres : Signature d'une convention de partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Est

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil,

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la proposition de convention d'études Post-master ALP entre l'Ecole Du Breuil et l'ENSA Paris Est ainsi que son annexe technique ;

Sur proposition du Président du Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

Délibère

Article 1 : Le président du conseil d'administration est autorisé à signer la convention de partenariat entre l'Ecole Du Breuil et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Est permettant une analyse climatique et architecturale des serres ainsi qu'un travail de conception architectural portant sur des scénarios de transformation de ce bâti jointe à la présente délibération.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée en section Investissement au chapitre 020.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe NAJDOVSKI